
Comité Interministériel chargé d'Examiner et de
Proposer des Solutions aux Préoccupations
Soulevées par les Syndicats des Enseignants

Inter-Ministerial Committee in charge of Examining
and Proposing Solutions to Preoccupations Raised by
Teachers' Trade Unions

**SEPTIEME SESSION DU COMITE INTERMINISTERIEL CHARGE D'EXAMINER ET DE
PROPOSER DES SOLUTIONS AUX PREOCCUPATIONS SOULEVEES PAR LES SYNDICATS
DES ENSEIGNANTS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La 7^{ème} session du Comité interministériel chargé d'examiner et de proposer des solutions aux préoccupations soulevées par les syndicats des enseignants, s'est tenue, ce jour, dans la salle de conférence du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sous la présidence du Professeur Jacques FAME NDONGO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, en présence du représentant de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des Ministres de l'Éducation de Base, des Enseignements Secondaires, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ainsi que des Présidents des Syndicats des enseignants.

Dans son propos d'ouverture, le Ministre de l'Enseignement Supérieur a réaffirmé l'engagement du Gouvernement de la République en faveur d'un dialogue permanent, loyal et franc avec toutes les parties prenantes des sous-systèmes anglophone et francophone.

Les principaux points relatifs à cette concertation ont été les suivants:

**1. Informations sur les doléances immédiates des enseignants
dits « indignés »**

Les membres du Comité ont procédé à un échange d'informations dont l'ensemble des éléments sera transmis à Monsieur le Ministre, Secrétaire Général des services du Premier Ministre qui pilote un comité ad-hoc sur ce dossier.

2. Intégration des Instituteurs vacataires ou contractuels et des professeurs du secondaire

En ce qui concerne le niveau d'avancement des dossiers de contractualisation et d'intégration des enseignants, il ressort de l'exposé du MINFOPRA que :

- Sur les 885 dossiers des instituteurs vacataires de l'enseignement technique transmis, 831 projets de contrat ont été initiés et suivent le circuit des visas préalables à la signature ;
- Sur les 2225 dossiers d'intégration de certains vacataires transmis, 1003 ont été initiés et transmis pour signature.

3. Recrutement des enseignants (du primaire, du secondaire, du supérieur)

• Au niveau du Primaire :

6000 Maîtres des Parents ont déjà été convertis en Instituteurs Contractuels sur un objectif de 9000 arrêté par le Gouvernement. La troisième phase de ce programme axé sur le recrutement de 2970 titulaires de CAPIEMP est sur le point d'être bouclée.

Dans son intervention, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a informé l'assistance sur la simplification des procédures liées à la contractualisation

• Au niveau du Secondaire :

Pour la période allant du 03 avril 2017 au 27 février 2018, 6848 personnels enseignants, lauréats des Ecoles Normales Supérieures ont pu bénéficier d'actes leur attribuant une avance de solde et un matricule solde, et 12105 projets d'actes d'intégration ont été initiés et transmis dans les services du Premier Ministre. 14 049 actes d'intégration ont été signés en 1 an. L'ensemble de ces opérations renvoie à une incidence financière qui se présente comme suit :

- 1.282.620.698 Fcfa pour avances de solde ;
- 824.399.444 Fcfa pour prise en charge définitive;
- 23.932.095.466 Fcfa pour paiement effectif des rappels.

- **Au niveau du Supérieur :**

Le Chef de l'Etat a autorisé un recrutement spécial des Titulaires de Doctorat ou PhD dans les 8 universités. Des modalités des recrutements concernées sont en cours d'élaboration

4. Subventions aux établissements privés (secondaires et primaires)

De la dotation spéciale de 2 milliards (2.000.000.000) Fcfa, octroyée par le Chef de l'Etat, les Ministères des Enseignements Secondaires et de l'Education de Base ont reçu chacun un montant de 1 milliard (1.000.000.000) Fcfa au titre desdites subventions. Ces montants ont été effectivement versés aux différents destinataires.

5. Paiements des droits d'examen aux correcteurs des examens officiels

- **Cycle primaire :**

Une dotation budgétaire de 1.250.000.000 Fcfa est prévue. Un plaidoyer sera élaboré pour la résolution de ce problème à travers une augmentation financière sollicitée en fonction de la demande réelle.

- **Cycle secondaire :**

Concernant le GCE Board, les règlements s'effectuent régulièrement. Le Ministre des Enseignements secondaires procédera à un audit sur la dette des correcteurs des examens du GCE. Cependant, 500 millions ont déjà été débloqués et affectés aux destinataires réglementaires.

6. Affectation des enseignants dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest (cycle secondaire)

Elles ont commencé et se poursuivent : 1051 enseignants ont déjà été déployés dans ces régions en l'espace de 2 mois en même temps qu'on observe un accroissement du nombre de filières dans l'enseignement technique, soit environ 16 filières créées dans 47 établissements techniques (lycées techniques et CETIC).

7. Préparation du Forum National de l'Éducation

Il ressort de l'exposé du Secrétariat Technique que le niveau de préparation est suffisamment avancé. Au stade actuel de cette préparation, le Comité s'est réjoui d'avoir déjà élaboré un ensemble de documents de travail et la concertation se poursuit.



Le Président du Comité Interministériel

Pr Jacques FAME NDONGO

Fait à Yaoundé, le 28 février 2018

Etaient présents:

- **Le Ministre de l'Enseignement Supérieur ;**
- **Le Ministre de l'Éducation de Base ;**
- **Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;**
- **Le Ministre de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative ;**
- **Le Monsieur le Ministre des Enseignements Secondaires ;**
- **Le représentant de Monsieur le Ministre des Sports et de l'Education physique ;**
- **Le Conseiller Technique des Services du Premier Ministre en charge de l'Enseignement et de la Recherche ;**
- **Le Coordonnateur du secrétariat Technique du Comité ;**
- **Le Chargé de Missions au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre ;**
- **Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) ;**
- **The Baptist Teachers Trade Union of Cameroon (BATTUC) ;**
- **The Catholic Education Workers Trade Union (CEWOTU);**
- **Le Forum des Enseignants et Chercheurs des Universités d'Etat du Cameroun (FOREC) ;**
- **The Cameroon Teachers Trade Union (CATTU);**

